

Ref : CA2020/60

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DÉCEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2021
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 11 décembre 2020 réuni à distance sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les avis rendus respectivement par le comité technique et le conseil académique de l'université,

Le quorum étant atteint,

➤ *Entendu l'exposé de Monsieur le président et de Madame la directrice générale des services,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

[étant constaté le nombre de membres (présents et représentés) à voix délibératives ayant délibéré à distance lors de la présentation en séance de ce point de l'ordre du jour]

➡ **APPROUVE** la campagne d'emplois 2021 de l'université, telle que présentée en document ci-joint à la présente délibération (cf. 1 document).

Délibéré à distance par le conseil d'administration, à Pessac, le 11 décembre 2020.

Nombre de membres ayant délibéré à distance	29
Nombre d'abstention(s)	3
Nombre de suffrages exprimés	26
Nombre de votes pour	19
Nombre de vote(s) contre	7

Le président,



Lionel LARRÉ.



Publié le :

18 DEC. 2020

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

17 DEC. 2020